

Département de  
VAUCLUSE

Arrondissement  
de CARPENTRAS

Nombre de membres  
En exercice : 27  
Présents : 22  
Votants : 27

N°2025/DELIB/078

**Objet :**

*Modification de la convention de prêt du minibus publicitaire de la ville de Camaret-sur-Aigues*

**Rapporteur :**

*Philippe de  
BEAUREGARD*

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 04 Décembre 2025**

*L'An deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures,*

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

**Présents :** Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

**Procurations :** Liliane DIAZ ayant donné procuration à Philippe de BEAUREGARD, Renée SOVERA ayant donné procuration à Patricia ROCHE, Jean-Paul LENER ayant donné procuration à Christine WINKELMANN, Christophe LACROIX ayant donné procuration à Sylvette GILL et Françoise VIRLOUVET ayant donné procuration à Richard BRANCORSINI.

**Absents excusés : NEANT**

**Considérant la désignation de Madame Elvire TEOCCHI, comme secrétaire de séance,**

**Le Conseil Municipal,**

La Ville de Camaret-sur-Aigues met régulièrement à disposition le mini-bus publicitaire pour les associations, et les services de la collectivité,

Au vu du nombre croissant des demandes, il est nécessaire de modifier la convention de prêt du mini bus pour la mise en place de cautions et définir les pénalités ou remboursements en cas de non-respect des prescriptions, détérioration, destruction ou perte du matériel.

**DECIDE à l'unanimité :**

- D'approuver la modification de la convention de mise à disposition du mini bus publicitaire communal géré par les services municipaux ci-joint,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,  
Maire



Elvire TEOCCHI,  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Elvire TEOCCHI".

Publié sur le site de la commune le : 11 DEC. 2025  
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 10 DEC. 2025  
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

